

Traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle, la spécificité nigériane : Identifier, accueillir, accompagner les victimes

2 jours en présentiel

Parmi les victimes de la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle présentes en France, un nombre exponentiel est originaire du Nigéria. Elles proviennent majoritairement de l'Etat d'Edo, où ce phénomène est endémique depuis la fin des années 1980.

Les conséquences de la traite aux fins d'exploitation sexuelle sont dévastatrices sur les victimes qui peuvent être sujettes à des troubles liés au syndrome de stress post traumatique. Aux violences exercées par les proxénètes et les "clients" prostitué(e)s s'ajoutent les violences institutionnelles subies dans la société d'accueil. Les stratégies d'emprise et les moyens de coercition utilisés par les réseaux d'exploitation isolent et pressurent les victimes qui n'osent pas parler de leur situation. Or la législation leur garantit des droits et une protection.

La connaissance de ce phénomène complexe est primordiale pour identifier les victimes, recueillir leur parole, les rassurer et les informer sur leurs droits mais aussi les orienter vers des associations spécialisées et les soutenir dans leur parcours d'émancipation.

Objectif de la formation

Les participant/es seront en capacités d'identifier, d'orienter et d'accompagner les femmes/filles nigérianes victimes d'exploitation sexuelle.

Objectifs opérationnels

- Appréhender la réalité du phénomène de la traite nigériane, en connaître les aspects multiformes : juridiques, culturels, sociétaux
- Identifier les indicateurs d'une situation de traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle
- Comprendre les conséquences physiques, psychiques et sociales pour les victimes
- Renforcer l'accueil et la prise en charge des victimes
- Adapter son positionnement et orienter vers les acteurs spécialisés

Contenu

- Cadre juridique national et international de la traite des êtres humains
- Spécificités de fonctionnement des réseaux nigériens et typologie des victimes: emprise, croyances et cérémonies rituelles, dette, isolement, précarité administrative, violences, etc.
- Les conséquences physiques, psychiques et sociales pour les victimes
- Protection des victimes : mise à l'abri, signalement des victimes mineures, dépôt de plainte, demande d'asile, droits au séjour, etc.
- Modalités de prise en charge psychosociale des victimes
- Les acteurs spécialisés

Public

Tout acteur en contact avec des victimes nigérianes de la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle

Pré-requis

Aucun